



LE BOSQUET

Crèche · Jardin d'enfants spécialisé · Secteur socio-éducatif

RAPPORT ANNUEL 2018
DE LA CRÈCHE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Bosquet est une grande maison qui intègre :

- un secteur socio-éducatif, lieu de vie pour environ 20 enfants de 0 à 6 ans, qui ne peuvent habiter auprès de leur famille en raison des difficultés que celle-ci traverse.
- un jardin d'enfants spécialisé qui accueille chaque jour 10 enfants en situation de handicap, dès l'âge de 4 mois jusqu'à l'âge d'entrée à l'école enfantine.
- une crèche qui reçoit et accompagne chaque semaine environ 160 enfants dans des activités journalières.
- une structure d'accueil extrascolaire pour les écoliers et écolières des classes enfantines.

Le jardin de cette grande maison est un lien fort entre les différents espaces du Bosquet. Il offre à tous les enfants un espace généreux pour jouer en plein air, se défouler et découvrir la nature. Il invite aux rencontres et au partage.

En 2018, suivant l'exemple de ce qui se vit quotidiennement au jardin, une importance particulière a été accordée aux échanges d'expériences et à la recherche de synergies. Cette mise en lien a permis de renforcer l'épanouissement des enfants autour des moments phares qui rythment l'année et vie de tous les jours.

Au nom de tous les membres du Comité, je remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui participent à cette dynamique positive, en particulier M^{me} Elisabeth Reber, directrice, les responsables de secteur et l'ensemble du personnel du Bosquet ; que toutes et tous soient assurés de notre reconnaissance pour leur constant et intense engagement.

J'exprime également notre gratitude aux parents qui nous confient leurs enfants, ainsi qu'aux donateurs et aux entités qui soutiennent financièrement l'activité du Bosquet.

Marc Sugnaux, président



Au Bosquet, l'accompagnement des enfants et le déroulement harmonieux de la journée sont au centre des préoccupations. Dessiner, peindre, coller, créer, inventer, élaborer, bouger, chanter, écouter des histoires, danser, jouer... telles sont les activités quotidiennes menées avec les enfants. Sans oublier, bien sûr, les tâches administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement de la structure.

Activités emblématiques :

- Carnaval et le cortège du Bosquet
- Les poussins – de l'œuf aux poussins
- La chasse aux œufs au jardin
- Les rencontres régulières avec les personnes âgées du Manoir de Givisiez
- Le vernissage et l'exposition des œuvres de nos petit-e-s artistes
- La ferme pédagogique qui s'est installée durant 2 jours au jardin du Bosquet
- Le ramassage des pommes et la production de jus de pomme pour les groupes
- La visite de St-Nicolas
- Les fêtes de fin d'année

Toutes ces activités rythment la vie institutionnelle de la crèche et favorisent la rencontre entre les enfants de tous les secteurs.



Le Pedibus



Le Bosquet dispose de sa ligne de Pedibus ! À pied, sous la surveillance d'un adulte, les enfants sont conduits et accompagnés du Bosquet jusqu'à l'école.

Les enfants de l'Accueil extrascolaire (AES) du Bosquet (1H et 2H) ainsi que les enfants du Secteur socio-éducatif se rassemblent à l'arrêt Pedibus dans le jardin et se rendent ensemble à l'école. Après l'école, le Pedibus ramène les enfants à l'arrêt du Bosquet et chacun rejoint son groupe d'accueil.

Les enfants ne fréquentent pas tous les jours l'AES et ne recourent pas toujours au Pedibus ce qui complexifie l'organisation des trajets. Grâce à la bonne collaboration mise en place avec l'école de Givisiez, toutes les mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des enfants. La collaboration avec les parents est également indispensable pour que l'enfant sache bien dans quel lieu il va prendre son repas de midi. Un système basé sur les couleurs permet de donner des repères aux enfants et de les aider à s'orienter.

L'exposition de dessins

Différentes activités institutionnelles ont été reconduites en 2018. L'association a notamment organisé une exposition « Les animaux au Bosquet » et, pour la première fois, un vernissage a permis de mettre en valeur le travail des enfants. Cette exposition faisait également la transition entre les activités liées à Pâques et celles plutôt orientées vers la ferme pédagogique.

Cette activité était également une occasion rêvée pour inviter les parents à venir contempler les créations artistiques réalisées par leurs enfants. Les œuvres ont été mises en vente et les fonds récoltés (presque CHF 500.-) ont permis à la crèche de soutenir le financement du projet de la « ferme pédagogique ».

Le ramassage des pommes et la fabrication du jus de pomme

Les enfants ont profité du printemps pour observer l'évolution du pommier du jardin : d'abord de belles petites fleurs blanches, puis des fruits bien mûrs !

Avec Guillaume, notre concierge, quelques groupes d'enfants ont aidé au ramassage des fruits et ont apporté les pommes au pressoir. Le jus produit a été réparti dans chaque groupe afin que chacun et chacune puisse le déguster lors des goûters.

La chasse aux œufs

Le 26 mars à 14 h 30, la chasse aux œufs est lancée dans le jardin !

Que ce soient de vrais œufs de poules, ou de délicieux œufs en chocolat, ils étaient plus de 450 à se cacher un peu partout. Les enfants de tous les secteurs se sont fait une joie de les chercher !

Ainsi, selon une tradition suisse-alsacienne, « Eiertütschete », tous les trésors découverts ont servi de goûter aux enfants.



Travailler à la crèche...

Les crèches sont des lieux d'accueil collectif pour les enfants d'âge préscolaires (dès 3-4 mois jusqu'à l'entrée à l'école). Leur rôle est, d'une part, de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale, en palliant au mieux à l'absence de ces derniers, mais sans s'y substituer. D'autre part, la crèche est un lieu essentiel pour le développement de l'enfant ; ce n'est pas simplement un lieu de garde. Elle constitue une mini-société dans laquelle l'enfant est pris en compte en tant qu'être social et son développement soutenu avec attention.

L'accueil de l'enfant va de pair avec l'accueil de ses parents. Pour entretenir une bonne relation avec les familles et leur donner une représentation adéquate de la vie en crèche, il est nécessaire de partager régulièrement certaines informations.

L'évolution de ces dernières années montre cependant que les crèches tendent également à devenir de plus en plus un prestataire de services qui doit satisfaire les exigences de sa clientèle. Elles ressemblent parfois à des entreprises privées « classiques » et doivent répondre aux exigences légales et contractuelles, assumer une complexification bureaucratique et maintenir un équilibre financier avec des ressources restreintes. Le fait de développer sa mission première tout en gérant les exigences d'une entreprise n'est pas toujours facile à concilier et requiert de multiples compétences. Hervé Boéchat, secrétaire général romand à Integras, se demande : « comment rassembler ces paramètres, réussir à gérer au mieux une structure d'accueil de l'enfance tout en conservant intactes sa motivation et sa santé ? ».

La fonction de directrice implique d'avoir une vision globale, de développer des projets, de mettre en place une méthode de travail et de faire preuve d'humanité. La fonction de responsable de crèche consiste à gérer le quotidien de la crèche de façon optimale et à assurer la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif. Cela nécessite parfois d'endosser le rôle de cheffe d'entreprise, de super-éducatrice et de « femme à tout faire ».

Le départ de M^{me} Isabelle Rossier, après 4 ans de loyaux services, a marqué l'année 2018. C'est durant ces 4 années que le nouveau concept et l'accueil « multi-âges » (2-4 ans) dans les groupes a été mis en place. Elle a été d'un grand soutien pour les équipes.

La procédure de recrutement pour trouver une nouvelle responsable, menée avec la participation des coordinatrices de groupes, a été exigeante. L'organisation de la crèche représente une lourde responsabilité et une grande charge de travail.

La personne engagée à ce poste en début décembre 2018 a quitté ses fonctions après le temps d'essai. Il a fallu relancer le processus de recrutement. Le support juridique et la direction ont rapidement mené une réflexion sur les exigences du poste de responsable de crèche (la plus grande crèche du canton). Il a ainsi été décidé d'augmenter la dotation de ce poste à 150 %. M^{me} Anna Offreda, nurse et collaboratrice depuis plus que 25 ans au Bosquet et M. Simon Thomet, éducateur HES vont à l'avenir se partager les responsabilités de l'organisation au quotidien. Ce changement représente un nouveau défi, tant pour les personnes nommées que pour le nouveau team de direction de la crèche. Défi que nous relevons avec plaisir et soutien mutuel.

Les liens entre les générations – des rencontres avec les seniors

Aujourd'hui plusieurs générations sont amenées à vivre ensemble et à se côtoyer régulièrement. Au Bosquet une attention particulière est portée à la sensibilisation des enfants au fait qu'ils sont inscrits dans la continuité de la vie. Des rencontres sont organisées avec des personnes âgées et le personnel soutient la création et l'entretien de liens sociaux entre les enfants et les seniors (cohésion sociale).

Les rencontres organisées proposent une activité spécifique dans un cadre clair, en veillant particulièrement :

- à ce que chaque enfant puisse s'engager dans l'activité et y participer pleinement
- et qu'en contrepartie les personnes âgées soient reconnues et valorisées dans leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir être (pas d'infantilisation)

A titre d'exemple, l'équipe éducative du Bosquet et l'équipe soignante de la résidence du Manoir à Givisiez organisent chaque mois un après-midi de jeux (Memory, loto, chants, etc.) et font se rencontrer les plus jeunes et les plus âgé-e-s.

Le travail quotidien

Accueillir et accompagner les jeunes enfants et leurs familles en créant un milieu de vie qui favorise le développement physique, affectif, cognitif, social et culturel de l'enfant fait partie des tâches quotidiennes des équipes éducatives. Les éducatrices guident l'enfant dans la découverte de soi, de son environnement et de la vie en groupe à travers diverses activités.

Le personnel de la crèche accomplit des tâches qui impliquent des postures pénibles : se baisser, s'accroupir à hauteur des enfants, les porter. Leur travail s'effectue également dans le bruit, les pleurs, les cris, le vacarme produit par la joie des jeux collectifs, etc.

La protection de la femme enceinte

La protection de la femme enceinte est une responsabilité complexe à mettre en place dans le domaine de la petite enfance.

L'employeur doit aménager les conditions de travail des femmes enceintes de telle sorte que leur bonne santé, ainsi que celle de leur enfant, soient garanties. Concernant les travaux dangereux ou pénibles, la loi mentionne notamment d'éviter :

- le déplacement de charges (régulièrement plus de 5 kg, occasionnellement plus de 10 kg) ;
- les mouvements ou postures fatigantes (se courber, étirements importants, position accroupie, etc.) ;
- les expositions à des substances ou micro-organismes nocifs (virus de la rubéole, notamment).

Au Bosquet les modalités d'aménagement d'une place de travail en crèche pour une femme enceinte seront soumises à la consultation d'un médecin du travail qui permettra de mieux répondre à ces défis.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe de l'association qui a fourni un travail exceptionnel tout au long de l'année. Le Bosquet peut compter sur des personnes fiables, honnêtes et rigoureuses. Leurs compétences s'expriment dans une multitude de tâches, visibles et invisibles, pour le bien-être de chaque enfant, au quotidien.

Un grand merci également à tous nos partenaires pour leur soutien et leur collaboration ainsi qu'au comité de l'association et à la fiduciaire ante treuhand AG, qui constituent des ressources essentielles à notre bon fonctionnement.

Elisabeth Reber, directrice

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2018

88	places d'accueil
24	places en accueil extra-scolaire
241	journées d'accueil
159	enfants inscrits (en moyenne)
15 284	journées entières d'accueil
3028	matinées
1584	après-midi
19 576	repas produits pour les enfants
17 909	goûters produits pour les enfants
29	collaborateurs/trices éducatifs/ves (temps partiels)
7	collaborateurs/trices pour l'intendance et l'administration (temps partiels)
4	apprenti-e-s en formation
1	pré-apprentie
1	stagiaire

La cuisine produit également les repas pour le Secteur socio-éducatif et le jardin d'enfants spécialisé, ainsi que pour les AES de communes voisines.

Pour le Secteur socio-éducative et le Jardin d'enfants spécialisé :

12 334 repas produits pour les enfants, 5881 goûters produits pour les enfants

Pour les AES des communes voisines : 14 685 repas produits pour les écoliers, 2813 goûters produits pour les écoliers, 485 transports de nourriture

MEMBRES DU COMITÉ

Monsieur Marc SUGNAUX	Président
Monsieur Albert POCHON	Vice-président
Sœur Irène BUERGE	Membre
Monsieur Laurent DE BOURGKNECHT	Membre (jusqu'en juin)
Madame Wanda SUTER	Membre
Monsieur Michel RAMUZ	Membre
Madame Elisabeth REBER	Directrice (voix consultative)



Route du Château d'Affry 17 • Case Postale • 1762 Givisiez
T 026 460 10 60 • info@le-bosquet.ch • www.le-bosquet.ch